

# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 19 mai 2026

Présents : MME POLICON, MM. BOUSSARD, BRUNET, CHAMPION, ARNAUD.

## AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

### Rappel Article 23.6 du RSG du District

**23.6** - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

### Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

### Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

### Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

## Article 11 - Les Obligations

### 11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

#### **D1**

##### ➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

##### ➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
  - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- ##### ➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
  - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
  - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

#### **D2**

##### ➤ SENIORS :

- 2 équipes

##### ➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
  - Ou bien une équipe U20
  - Ou une équipe féminine U15F à 11.
  - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3<sup>ème</sup> équipe de jeunes.
- ##### ➤ Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
  - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
  - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

**Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1<sup>ère</sup> saison.**

- D3**
- SENIORS :
  - 1 équipe
  - Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

- D4**
- SENIORS :
  - 1 équipe
  - Pas d'obligation.

**11.2** - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.  
Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

**11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations**

- Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.  
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

**11.2.2 – Sanctions**

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Pour la 1<sup>ère</sup> saison d'infraction :
- Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
- Pour la 2<sup>ème</sup> année d'infraction et au-delà :
- L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).
- Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1<sup>ère</sup> saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

**Vérification des obligations**

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

**Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.**

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

**FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX**

**ARBITRES pour les ½ finales des coupes du Val de Marne et de l'Amitié**

**Conformément à l'article 12 des règlements des coupes du Val de Marne et de l'Amitié, il sera désigné 3 arbitres pour les demi-finales dans toutes les catégories.**

**Mode de paiement des arbitres :**

**L'arbitre central plus 1 assistant à la charge du club recevant et 1 arbitre assistant à la charge du club visiteur.**

**Paiement le jour du match et ce conformément à l'article 17 des RSG du District du Val de Marne.**

# DEPARTEMENTALE « SENIORS »

## SENIORS

### 54226806 – VAL DE FONTENAY AS 1 / CACHAN CO ASC 2 séniors D3.B du 17/05/2026

Lecture de la feuille de match.

**La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de CACHAN CO ASC 2.** Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

### 54730695 – ENT. SFCC MOLDAVIE 1 / BANN'ZANMI 2 séniors D4.C du 17/05/2026

Lecture de la feuille de match.

**La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de BANN'ZANMI 2.** Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

### 54693131 – CHEVILLY LARUE ELAN 3 / VILLECRESNES US 1 séniors D4.A du 17/05/2026

Courriel de Villecresnes du 19/05/2026. Match non joué, équipe recevante absente.

**La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait non avisé de CHEVILLY LARUE ELAN 3.** Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

## COUPE SENIORS

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 13 juin 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641033 - IVRY US / BONNEUIL CSM

N°55641034 - MAISONS ALFORT FC / THIAIS FC

## COUPE SENIORS AMITIE

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°5641036 - RUNGIS US 2 / HAY LES ROSES 2

N°55641037 - BONNEUIL CSM 2 / CACHAN CO ASC 2 le 30/05/26

### 55641037 – BONNEUIL CSM 2 / CACHAN CO ASC 2 coupe séniors amitié du 31/05/2026

Courriel des 2 clubs (via footclub). Demande de report au 7/6, terrain indisponible (occupé par finales coupe de Paris IDF).

**La Commission fixe la rencontre au 31/05/26 à 18h30, Stade Léo Lagrange terrain N°2 synthétique.**

## COUPE ENTREPRISE

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 30/05/2026 :

N°55641050 - APSAP E.ROUX 1 / COMMUNAUX MAISONS ALFORT 1

N°55641051 - NEW TEAM VINCENNES / VITRY CA

### 55641050 – APSAP E. ROUX 1 / COMMUNAUX MAISONS ALFORT 1 coupe Entreprise du 30/05/2026

Courriel de APSAP E.Roux du 19/05/2026. Changement d'horaire (-1h).

**Accord de la commission, le match se jouera le 30/5 à 14h30 au lieu de 15h.**

## CDM

### INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

### 54536229 – COMORES FOOTBALL CLUB 5 / VILLENEUVE ST G. POR. 5 CDM D1 du 10/05/2026

Courriel de Comores et lecture du rapport de l'arbitre. Match non joué, terrain impraticable.

*La commission donne match à jouer et fixe la rencontre au 24/05/2026.*

## COUPE CDM

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55634285 - SUPREMES BELIERS 5 / MOLDAVIE FC 5

L'équipe de VILLEJUIF US 5 étant forfait général en championnat R2 de la ligue de Paris, le club est donc de ce fait éliminé de la coupe du Val de Marne. **COMORES FOOTBALL CLUB 5 est qualifié pour la finale.**

## ANCIENS

### 54850808 – KREMLIN BICETRE CSA 41 / VILLENEUVE ABLON US 41 Anciens D3.B du 17/05/2026

Courriel de Villeneuve Ablon US du 13/05/2026.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de VILLENEUVE ABON US 41. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 54850717 – RC VILLENEUVE 31 / THIAIS FC 42 Anciens D3.C du 17/05/2026

Courriel de Villeneuve RC du 19/05/2026.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de THIAIS FC 42. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

## COUPE ANCIENS

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641062 - AC CRETEIL / BONNEUIL CSM 1

N°55641063 - IVRY DESPORTIVA VIMA / BOISSY FC

## ANCIENS +45 ans

### 54788910 – ST MAUR VGA US 42 / ORLY AC 31 anciens +45 poule C du 17/05/2026

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 13/05/26. Demande de report.

*Accord de la commission, la rencontre se jouera le 24/05/2026.*

## COUPE +45 ans

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641054 - ORLY AC / BRY FC

N°55641055 - RUNGIS US / ENTENTE FONTENAYSIENNE

## ANCIENS +55 ans

**53497961 – MAISONS ALFORT FC 41 / CHAMPIGNY FC 94 42 anciens +55 poule B du 17/05/2026**

Courriel et accord des 2 clubs (via footclub) du 13/05/26. Demande de report.

***Accord de la commission, la rencontre se jouera le 24/05/2026.***

## FEMININES

La commission rappelle aux clubs participants que l'utilisation de la FMI est obligatoire.

**Les matchs de critérium U11F et U13F et U15F non joués le 4, 11 et 18 avril pourront se jouer après accord entre les deux clubs. En l'absence, ils seront neutralisés.**

### U15F

**55497375 – ENT. MANDRES SANTENY 1 / SUCY FC 1 féminine U15 du 16/05/2026**

Lecture de la feuille de match.

***La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de SUCY FC 1. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros***

## COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES :

N°55612557 - US CRETEIL / VGA ST MAUR FF **le 27/5**

N°55612558 - FC MAISONS ALFORT / AFC VILLENEUVE ST GEORGES **le 30/5**

## COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 30/05/2026 :

N°56627441 - ES VITRY / US CRETEIL

N°55627442 - US FONTENAY / VGA ST MAUR 1

## COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES :

N°55612742 - VGA ST MAUR FF / US CRETEIL LUSITANOS **le 27/5**

N°55612743 - THIAIS FFC / RC JOINVILLE **le 30/5**

## COUPE VDM FUTSAL U13 F

**Tour qualificatif du dimanche 8 mars 2026 de la Coupe Du Val de Marne FUTSAL U13 F**

La Commission remercie la ville de Champigny sur Marne pour la mise à disposition du Gymnase, et le club des Portugais de Champigny pour leur accueil.

**Clubs qualifiés :** VGA ST MAUR, US CRETEIL, VILLENEUVE AFC et FC THIAIS.

**Clubs absents amende de 30€ :** ES VITRY 1, ES VITRY 2 et CHEVILLY LARUE ELAN.

# DEPARTEMENTALE « JEUNES »

## U20

### COUPE U20

#### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

#### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641065 - VILLENEUVE AFC / CRETEIL LUSITANOS

N°55641064 - LUSITANOS ST MAUR / VITRY CA

## U18

#### 53478529 – CACHAN CO ASC 21 / AC CRETEIL 21 U18 D2.B du 10/05/2026

Lecture feuille de match. Courriels de ASF Le Perreux et AC Créteil.

*La commission prend note des explications de AC CRETEIL indiquant être arrivé au stade de Cachan en retard ce qui n'a pas permis que la rencontre officielle puisse se dérouler, puisqu'une rencontre séniors était programmée (une rencontre amicale de 45 minutes s'est toutefois déroulée).*

*La commission donne match perdu pour forfait retard à AC CRETEIL. Elle rappelle toutefois à l'arbitre de la rencontre que la FMI est le reflet de la rencontre. Un score ne doit pas y être inscrit si la rencontre n'a pu avoir sa durée réglementaire.*

#### 55118195 – THIAIS FC 22 / MAISONS ALFORT FC 22 U18 D3 du 17/05/2026

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de MAISONS ALFORT FC 22. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

#### 53478446 – KREMLIN BICETRE CSA 21 / VILLENEUVE ABLON US 21 U18 D2.A du 17/05/2026

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de VILLENEUVE ABLON US 21. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

#### 53478447 – BONNEUIL S/MARNE CSM 21 / CHAMPIGNY PORTUGAIS 21 U18 D2.A du 17/05/2026

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de CHAMPIGNY PORTUGAIS 21. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### COUPE U18

#### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

#### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641066 - CRETEIL LUSITANOS / CO VINCENNES

N°55641067 - BONNEUIL CSM / JOINVILLE RC

#### 55641066 – CRETEIL LUSITANOS F. 21 / CO VINCENNES 21 coupe VDM U18 du 31/05/2026

Courriel de Créteil du 18/05/26. Changements de terrain, de date et d'horaire.

*Accord de la commission, le match se jouera le 27/05 à 19h au stade Dominique Duvauchelle à CRETEIL, sous réserve de l'accord écrit de CO VINCENNES 21.*

#### 55641067 – BONNEUIL S/MARNE CSM 21 / JOINVILLE RC 21 coupe VDM U18 du 31/05/2026

Courriel et accord des deux clubs du 15/05/26 (via Footclubs). Changement de date et d'horaire.

*Accord de la commission le match se jouera le 23/05 à 18h30.*

## U16

### 54227315 – CHOISY LE ROI AS 21 / MAISONS ALFORT FC 21 U16 D1 du 22/03/2026

Courriel de Choisy AS du 13/05/26. Match non joué, terrain indisponible.

*Aucun accord entre les 2 clubs n'ayant été proposé au District, la commission neutralise la rencontre (pas d'incidence sur le classement).*

## COUPE U16 VDM

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641094 - THIAIS FC / MAISONS ALFORT FC

N°55641095 - CRETEIL LUSITANOS / JOINVILLE RC

## COUPE U16 AMITIE

### CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641106 - VILLEJUIF US 3 / MAISONS ALFORT FC 3

N°55641107 - US IVRY FOOTBALL 2 / FONTENAY US 2

## U15

### 54808711 – JOINVILLE RC 2 / CACHAN CO ASC U15 D2 du 16/05/2026

Courriel de Joinville RC du 17/05/26. Equipe visiteuse absente.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait non avisé de CACHAN CO ASC. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

## COUPE U15

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALE LE 30/05/2026 :

N°55641932 - JOINVILLE RC / FONTENAY US

N°55641933 - VINCENNES CO / VILLIERS ES

## U14

### 55452598 – VALENTON FOOT ACAD. 22 / VAL DE FONTENAY AS 21 U14 D2.B du 16/05/2026

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de VAL DE FONTENAY AS 21. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

### 55442496 – CHAMPIGNY PORTUGAIS 21 / THIAIS FC 23 U14 D2.C du 16/05/2026

Lecture de la feuille de match.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de THIAIS FC 23. Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros*

## COUPE U14 VDM

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 30/05/2026 :

55641114 - CRETEIL LUSITANOS / FONTENAY US

55641115 - VILLEJUIF US / JOINVILLE RC

## COUPE U14 AMITIE

### CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

### ½ FINALES LE 30/05/2026 :

N°55641920 - JOINVILLE RC 2 / FONTENAY US 2

N°55641116 - VILLEJUIF US 3 / CRETEIL LUSITANOS 2